

Cité internationale des arts Centre national des arts plastiques 2021



c|e|a

Un partenariat inédit pour soutenir les commissaires d'expositions et les critiques d'art

En 2020, la Cité internationale des arts et le Centre national des arts plastiques se sont associés pour créer un programme d'accueil en résidence inédit afin d'apporter un soutien aux commissaires d'expositions et critiques d'art de la scène française particulièrement touché·e·s par les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19.

Cinq commissaires ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure, d'un atelier-logement et d'une bourse pendant six mois.

Le Cnap et la Cité internationale des arts partagent la volonté de s'inscrire dans un soutien durable à la scène artistique en France et ont décidé de poursuivre et renforcer le programme pour l'année 2021.

C-E-A / Association française des commissaires d'exposition, elle-même en résidence à la Cité internationale des arts, s'associe cette année aux partenaires du programme pour envisager un programme spécifique avec les lauréat·e·s.

La résidence

Le programme comprend :

- Un atelier logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts de octobre 2021 à fin mars 2022 ;
- Une bourse mensuelle de 750 euros ;
- Un accompagnement artistique et professionnel.

Cinq candidatures seront retenues.

Critères d'éligibilité et de sélection

L'appel à candidatures est ouvert pour des commissaires d'exposition et des critiques d'art de toutes nationalités vivant en France, engagé-e-s dans la vie professionnelle et pouvant témoigner d'une pratique curatoriale depuis minimum 5 ans. Aucune limite d'âge n'est imposée.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accordent une attention particulière au projet qu'elle ou il entend développer pendant la résidence et à l'impact de la crise du Covid 19 sur la situation professionnelle et matérielle dans lequel les professionnel-le-s se trouve aujourd'hui.

Une commission composée de deux personnalités artistiques qualifiées, de représentants du Cnap, de la Cité internationale des arts et de l'association C-E-A, étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme.

Calendrier

Transmission des candidatures

Du jeudi 6 mai au jeudi 10 juin 2021 inclus

Annnonce des résultats

A partir de la mi-juillet 2021

Résidences

De octobre 2021 à mars 2022 inclus

**POUR DEPOSER VOTRE
CANDIDATURE,
C'EST PAR ICI !**

Questions diverses

Comment candidater ?

Les candidatures se font via le formulaire en ligne dédié.

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Si vous ne pouvez pas accéder à l'inscription en ligne, merci de contacter le Service des résidences de la Cité internationale des arts : commissions@citedesartsparis.fr.

Une fois votre candidature finalisée, vous ne pourrez plus la modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible.

Les éléments à télécharger dans ma candidature

Avant de compléter le formulaire en ligne, veuillez à rassembler les documents suivants (au format pdf) :

- 1 curriculum vitæ (4 pages maximum)
- 1 dossier artistique présentant vos projets passés (entre 5 et 20 pages maximum)
- Une lettre dans laquelle vous présentez le projet que vous souhaitez développer pendant la résidence et indiquez la façon dont vous avez été impacté par la crise et l'importance qu'une résidence de six mois peut avoir pour vous.
- Des liens vidéo, fichiers audio représentatifs de votre travail (mp3, avi)
- Des lettres de recommandation au format pdf (5 maximum, en français et/ou anglais)

Candidater en duo / en collectif

D'une superficie variant de 25 à 60m², les ateliers-logements sont conçus pour allier production et vie quotidienne. Ils se composent d'une pièce de travail, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un espace nuit. Un atelier peut accueillir jusqu'à deux adultes et un enfant jusqu'à 7 ans.

Les candidatures en collectif doivent se faire de la manière suivante, selon les cas :

- le projet est commun : un seul dépôt de candidature au nom des deux artistes
- les projets sont différents : deux candidatures distinctes doivent être déposées (merci d'indiquer dans les « remarques diverses », à la fin du formulaire, que vous souhaitez partager un atelier-logement et de préciser le nom du second candidat).

Les candidatures retenues pour des projets collectifs incluant plus de deux artistes restent exceptionnelles compte tenu du faible nombre d'ateliers-logements adaptés.

Accessibilité

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.



Des préoccupations en partage

Le Centre national des arts plastiques

communication@cnap.fr

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture dans le domaine des arts visuels contemporains. Il enrichit, pour le compte de l'État, le Fonds national d'art contemporain, collection nationale qu'il conserve et fait connaître par des prêts et des dépôts en France et à l'étranger, des expositions en partenariat et des éditions.

Avec près de 105 000 œuvres acquises depuis plus de deux siècles auprès d'artistes vivants, cette collection constitue un ensemble représentatif de la variété des courants artistiques.

La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts permet à des artistes de travailler dans un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel. Les résidents bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

C-E-A

C-E-A / Association française de commissaires d'exposition a pour vocation de mener et promouvoir toute action qui concerne l'activité et le statut des commissaires d'exposition en France, en Europe et à l'international.

Acteur culturel incontournable, le Cnap encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que les professionnels à travers plusieurs dispositifs de soutien. Il encourage et soutient la création en France dans tous les domaines des arts visuels : peinture, performance, sculpture, photographie, installation, vidéo, multimédia, arts graphiques, design et design graphique, etc. Il contribue également à la valorisation des projets soutenus par la mise en œuvre d'actions de diffusion.

Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résidents leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines. En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

Riche d'un réseau de près de 300 membres depuis sa création en 2007, C-E-A s'engage pour un débat sur les pratiques curatoriales afin de valoriser l'échange et le partage des connaissances, fédérer et favoriser la circulation des commissaires et des projets.

A propos du programme 2020

Cinq lauréats ont réalisé une résidence de six mois entre octobre 2020 et mars 2021.

- Fannie ESCOULEN, France
- Claire LUNA, France
- Andy RANKIN, France
- Karin SCHLAGETER, France
- Asli SEVEN, Turquie

Durant les six mois de la résidence, plusieurs temps d'échange collectifs avec des professionnel-le-s ont été organisés.

Les lauréat-e-s ont également pu rencontrer et collaborer avec les artistes de toutes disciplines et de toutes nationalités accueilli-e-s en résidence.

La Cité internationale des arts
bénéficie du soutien de :

CONTACT

Soutenu par



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

commissions@citedesartsparis.fr
www.citedesartsparis.fr

